

pur latinisme qui n'a nullement sa raison d'être dans la langue française d'aujourd'hui, si complète par elle-même.

Il y a deux parties dans l'analyse qu'on ne saurait séparer : *l'analyse grammaticale* et *l'analyse logique*. La première s'occupe des mots en particulier et de leur fonction ; la seconde étend l'horizon, et s'applique à reconnaître les *pensées* ou *propositions* contenues dans une phrase, à déterminer le rôle que joue chacun des éléments de la proposition. Mais il faut absolument que ces deux choses se suivent, se lient, qu'elles constituent une véritable analyse de la langue française, qu'elles soient utilisées en vue du langage et de la rédaction. L'analyse doit être dépourvue de toutes définitions métaphysiques, des règles abstraites qui sont pour les enfants de rebutants exercices.

*L'analyse grammaticale* s'arrête au mot pour en reconnaître l'espèce, la signification, les modifications et la fonction.

*L'analyse logique* envisage les propositions, leur espèce et le rôle qu'elles ont à jouer dans la phrase. "Elle circonscrit, dit Mansard, dans des limites déterminées, l'étendue des rapports des mots, en décomposant la phrase en propositions, et en établissant que les mots d'une même proposition se complètent entre eux ; et ensuite elle enseigne les lois d'après lesquelles les propositions s'enchaînent pour former une phrase ; elle indique la fonction de chacune d'elle ; elle montre comment les phrases s'unissent pour continuer le discours." La fonction de la *proposition* dans la phrase, du *mot* dans la proposition, voilà la base, le point de départ des deux systèmes d'analyse : grammaticale et logique.

On a tellement entouré *l'analyse* de difficultés, on l'a revêtue d'un caractère tellement spéculatif que les enfants n'en comprennent pas l'importance. Cet exercice a été frappé de stérilité, si bien qu'en maints endroits on

s'est écrié : " Plus d'analyse ! qu'on cesse de rebuter les enfants par ces analyses prétendues grammaticales qui sont pour eux des hiéroglyphes indéchiffrables."

Avant de faire analyser les élèves par écrit, il est nécessaire de les habituer à observer, réfléchir et raisonner au moyen d'exercices oraux. Ainsi, le maître fait lire une phrase claire et simple ; puis il s'assure si les élèves en ont bien saisi le sens, et il explique ou fait expliquer le rôle que chacun des mots joue dans la construction de la phrase. Après quoi il donne cette phrase à copier. De cette façon, on a tout à la fois une leçon de logique pratique et une leçon d'orthographe. Ce procédé est conforme aux règles élémentaires du langage qui a lui-même la proposition pour base. On comprend aujourd'hui que l'enseignement grammatical doit s'attacher à la langue vivante, telle qu'on la parle ou l'écrit, et *partir de l'étude de la proposition*. PARLER : n'est-ce pas exprimer des pensées, c'est-à-dire formuler des jugements et les rendre par le langage, dans une série de propositions ?

Voilà pourquoi nous sommes en faveur de l'introduction de l'analyse logique, même dans les écoles élémentaires de la province. Le nom semble, il est vrai, désigner une science passablement élevée, mais cette analyse n'est, absolument parlant, qu'une simple application de la grammaire élémentaire ; elle ne comprend rien autre chose que la décomposition matérielle d'une proposition en ses trois termes : *sujet, verbe et attribut*.

En résumé, l'analyse grammaticale, c'est le *compte rendu des mots* et l'analyse logique le *compte rendu des propositions*.

En y réfléchissant, il est facile de saisir combien l'analyse logique, marchant de front avec l'analyse grammaticale, peut rendre de précieux services à la rédaction. *Rédiger*, n'est-ce pas *arranger*, dans un certain ordre, des propositions *pour construire une phrase* ?